



COORDINATION SUD



NOTE DE POSITION

PLF 2025 : Préserver la solidarité internationale et financer l'aide publique au développement

La taxe sur les transactions financières
et la taxe de solidarité sur les billets d'avion

Octobre 2024

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale (OSI).

Association loi 1901 fondée en 1994, Coordination SUD rassemble, aujourd'hui, 184 ONG, adhérentes directes ou au travers de six collectifs (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, FORIM, Groupe initiatives). Agissant avec et en faveur des populations les plus laissées pour compte, ces organisations mènent des actions humanitaires d'urgence, de développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains, ou encore de plaidoyer et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Pour le secteur associatif de droit français de la solidarité internationale, Coordination SUD, avec ses organisations membres, assure quatre missions : la promotion et la défense d'un environnement favorable à l'action et l'expression des organisations de la société civile (OSC), l'appui et le renforcement de ces mêmes OSC, la construction et la représentation de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde sur les politiques de solidarité internationale ; et enfin, la veille et la prospective sur la solidarité internationale et son secteur associatif, leurs évolutions et enjeux.

Coordination SUD, Rassembler et Agir pour la Solidarité Internationale

*« Déchiffrer le monde réel en le dépouillant des visions et des valeurs dont la langue, toute langue, est porteuse, c'est en déranger l'ordre institué, en bouleverser les hiérarchies. * »*

C'est aussi pourquoi Coordination SUD, pour tous ses documents et autres publications, utilise l'écriture inclusive, à tout le moins non exclusive, tirée des orientations et principes suggérés par le Haut Conseil français à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Quelques petits changements d'habitudes ajoutés à quelques procédés de rédaction très simples et très concrets permettent de donner à écrire, lire, voir et comprendre le monde et les sociétés dans leur pluralité. Ainsi, cette publication repose sur :

- des formulations neutres (ex. présidence plutôt que président) ;
- des noms et adjectifs épiciènes, (ex. responsable plutôt que chef) ;
- le dédoublement des mots (ex. citoyennes et citoyens) en respectant l'ordre alphabétique pour leur mention ;
- l'accord de proximité avec le dernier nom, qu'il soit féminin ou masculin, singulier ou pluriel ;
- un recours, si besoin est, au point médian.

Les visuels utilisés par Coordination SUD complètent cette expression inclusive évitant les stéréotypes de genre et bousculant nos réalités, et surtout leurs compréhensions.

* Annie Ernaux, Prix Nobel de Littérature 2022, discours, Stockholm, 7 décembre 2022



Derrière l'APD de la France ce sont des centaines de projets menés en collaboration avec les sociétés civiles et les autres acteurs et actrices des pays partenaires, qui accompagnent des millions de femmes, hommes et enfants vivant dans des conditions précaires et dont les droits ne sont souvent pas respectés.

C'est tout cela qui est aujourd'hui remis en cause par les annonces du Gouvernement dans le PLF 2025 et qui constitue une atteinte à la crédibilité de la France, et au respect de la loi et de la parole politique.

Olivier Bruyeron, Président de Coordination SUD



Fruit de nombreux engagements internationaux soutenus et promus¹ par la France, l'aide publique au développement (APD) vise à favoriser le développement économique et à améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables dans les pays fragiles et à faible revenu. Elle finance ainsi la solidarité internationale. Au-delà de ces pays, l'APD participe à améliorer l'avenir de toutes les populations dans le monde, en contribuant à la paix, à la stabilité, au développement durable et à un meilleur respect des droits. Elle permet de lutter contre la pauvreté, les inégalités mondiales, et de répondre aux crises climatiques et humanitaires.

L'APD est indispensable et vitale. Elle participe à un processus de changement social qui s'appuie sur la solidarité entre les peuples, la protection des biens communs et la prise en compte des limites planétaires pour promouvoir les droits et le bien-être de toutes et tous, partout et sur le long terme.

FINANCER L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT GRÂCE À DES INSTRUMENTS EXISTANTS : LA TTF ET LA TAXE SUR LES BILLETS D'AVION

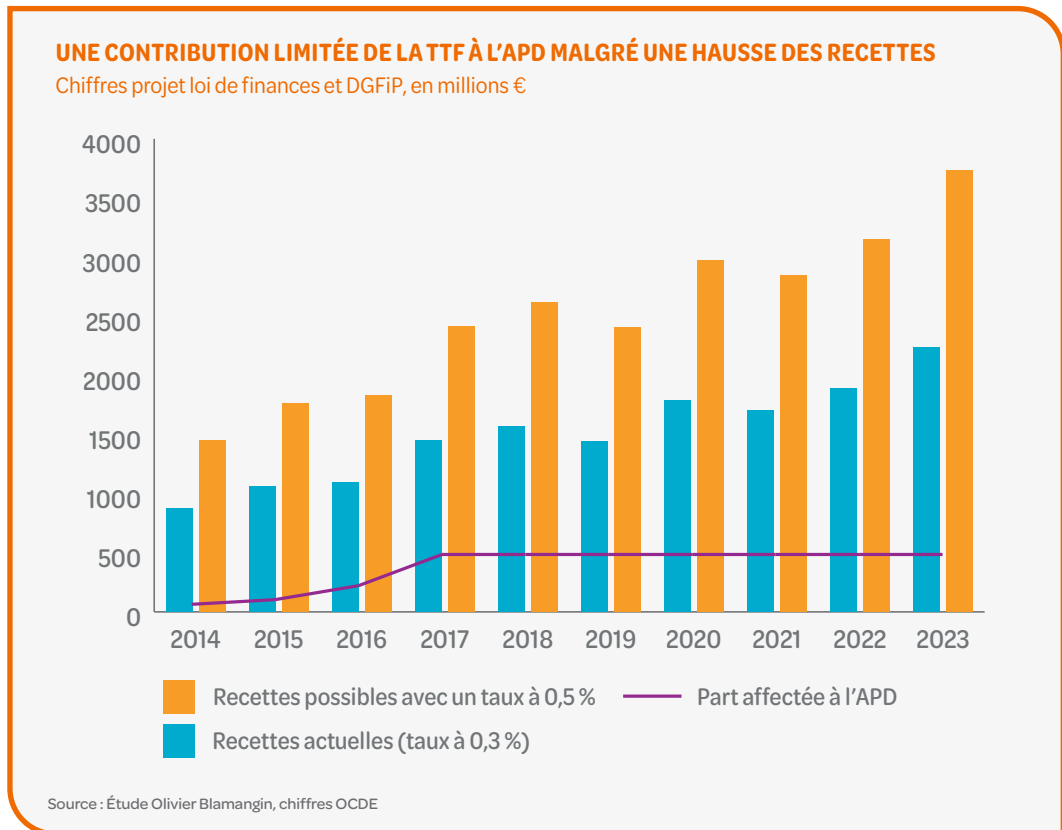
Augmentation de l'APD et responsabilité budgétaire ne sont pas incompatibles. La France dispose déjà de deux outils qui contribuent au budget de l'APD : la taxe sur les transactions financières (TTF) et la taxe de solidarité sur les billets d'avion (TSBA).

Il s'agit de deux instruments de justice sociale et fiscale qui permettent de redistribuer une infime partie des méga-profits réalisés par le secteur financier et le secteur de l'aviation. Non seulement cette mesure est indolore pour ces deux secteurs, mais en plus elle permet d'assurer une contribution à la solidarité internationale de deux secteurs qui ont des impacts néfastes sur la lutte contre la pauvreté et le changement climatique.

Ces mesures ne sont toutefois pas suffisantes. Leur contribution au budget de l'APD, via le Fonds de solidarité pour le développement (FSD), est plafonnée chaque année depuis 2017 à hauteur de 738 millions d'euros, peu importe l'évolution des recettes de ces deux taxes. Il est donc plus que temps d'augmenter ce plafond afin de financer le budget de l'État et l'augmentation de l'aide publique au développement.

¹ Dès les années 1970, puis réaffirmés à plusieurs reprises dans les objectifs du millénaire, dans les objectifs de développement durable, et plus récemment par la France lors du sommet pour un nouveau pacte financier à Paris en juin 2023, et devant l'AGNU à New-York le 25 septembre 2024.

Par ailleurs, la TTF pourrait générer jusqu'à 3 milliards d'euros de recettes supplémentaires par an si sa collecte était améliorée (elle est aujourd'hui prise en charge par un opérateur privé, Euroclear). Ces recettes supplémentaires pourraient dépasser 6 milliards d'euros si le taux de la TTF passait de 0,3 % à 0,5 % comme c'est déjà le cas depuis de nombreuses années au Royaume-Uni, des chiffres appuyés par plusieurs études du Centre d'Économie de la Sorbonne².



Le constat est similaire pour la taxe de solidarité sur les billets d'avion. Son barème demeure très largement inférieur à celui des pays voisins de la France (2,6 € sur les billets classe économique UE), il est de 6 à 11 fois inférieur à celui appliqué par le Royaume-Uni (15,5 €), l'Allemagne (15,4 €), les Pays-Bas (29 €). Si le barème français était aligné sur celui du Royaume-Uni, la taxe sur les billets d'avion pourrait générer jusqu'à 3 milliards d'euros de recettes supplémentaires par an selon l'organisation Transport & Environnement³.

² Gunther Capelle-Blancard. La taxation des transactions financières : une analyse du dispositif français, 2024. Gunther Capelle-Blancard, La taxation des transactions financières : une estimation des recettes fiscales mondiales, Documents de travail du Centre d'Économie de la Sorbonne, 2023.

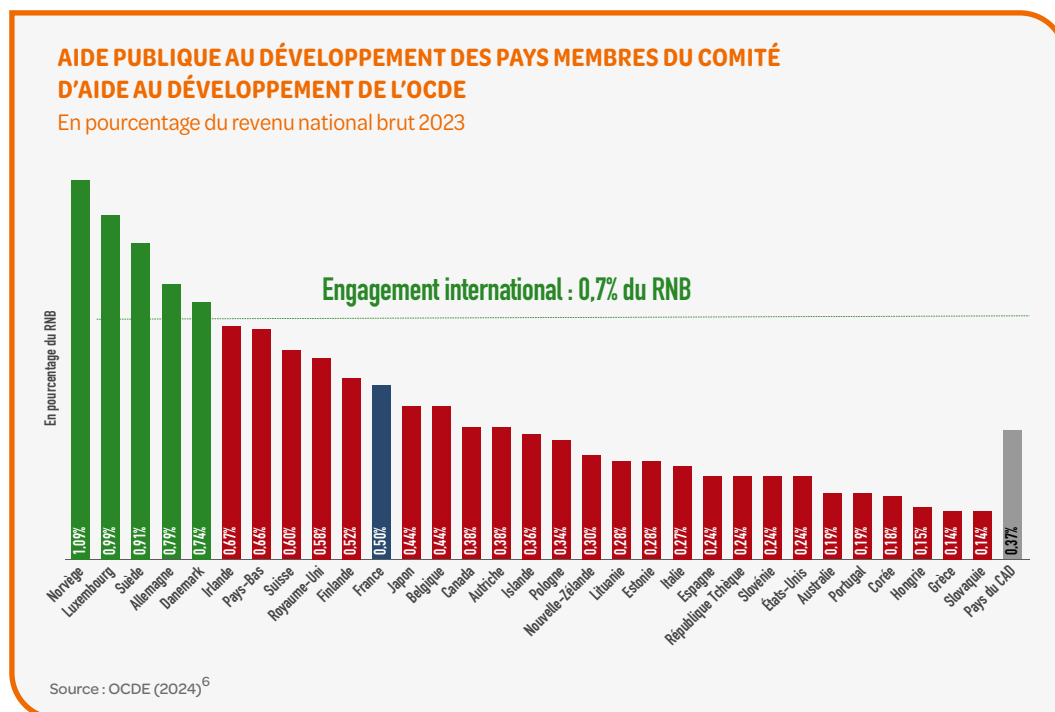
³ Transport et Environnement France (2024). Fiscalité de l'aviation : la France largement derrière ses voisins européens.

UN BUDGET AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'AVENIR D'AVANTAGE MENACÉ

La chute de l'APD française débutée en 2023 (- 11%), aggravée par la coupe budgétaire de février 2024 (- 13%), fragilise la capacité de la France à faire face aux crises et à soutenir les populations vulnérables, qui sont par conséquent les plus touchées par ces coupes. Elle acte aussi le non-respect de la Loi de programmation du 4 août 2021. De nouvelles coupes dans l'APD remettrait inéluctablement en cause la capacité de la France à agir pour la solidarité internationale et à honorer ses engagements auprès de ses partenaires.

La Loi du 4 août 2021 engage la France à allouer 0,7 % de son revenu national brut à l'APD, afin de soutenir les populations les plus vulnérables (pays fragiles et à faible revenu), la lutte contre le changement climatique, l'égalité de genre, la réponse aux crises, la défense et la promotion des droits humains dont les droits de l'enfant, et les services sociaux (éducation, santé, eau, assainissement, hygiène, protection sociale, alimentation).

La hausse de l'APD est un engagement fort de la France et de la communauté internationale, cohérent avec l'état du monde et récemment réaffirmé⁴. À la pandémie de Covid-19 se sont en effet ajoutées de multiples crises qui demandent aujourd'hui la mobilisation de ressources supplémentaires. Les Françaises et Français continuent de soutenir dans leur large majorité cette politique, à hauteur de 66 %⁵.



4 Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 22 septembre 2024. Pacte pour l'avenir.

5 Sondage Harris Interactive réalisé en avril 2024 pour l'Agence française de développement.

6 Source : Focus 2030, La politique d'aide au développement de la France.

Enfin, à travers l'APD, la France se place comme un acteur majeur de la coopération internationale, entretenant ses liens et partenariats avec des pays tiers.

C'est pourquoi, Coordination SUD appelle le gouvernement et les parlementaires à ne pas pénaliser davantage les populations vulnérables et à trouver les ressources nécessaires pour mener la politique de solidarité internationale telle que le Parlement l'a adoptée en 2021.

La politique de solidarité internationale est un investissement pour l'avenir au bénéfice des pays les plus fragiles et vulnérables, mais aussi pour l'avenir des Françaises et des Français, en ce qu'elle permet d'assurer la paix, la stabilité, le respect des droits de tous et toutes, dans un monde durable.

CHIFFRES CLÉS



L'APD de la France représentait 0,5 % de son revenu national brut en 2023, en deçà de l'objectif de 0,7 % inscrit dans la loi d'août 2021. Maintenir une trajectoire vers cet objectif est primordial pour financer la lutte contre la pauvreté, contre les inégalités et les défis mondiaux, la promotion et la protection des droits humains, ainsi que la réponse aux crises humanitaires et climatiques, dans plus de 90 pays.



Les associations françaises de solidarité internationale emploient plus de 50 000 personnes salariées et volontaires internationales et bénéficient du soutien de milliers de bénévoles et de centaines de milliers de donateurs et donatrices.



En 2023, l'Agence française de développement a soutenu plus de 300 organisations de la société civile (OSC) pour accompagner les dynamiques de transformation économique, écologique et sociale, respectueuses des droits et de l'environnement.



Après une première coupe budgétaire en début d'année, le budget alloué à l'APD est de nouveau menacé pour la deuxième fois consécutive en moins d'un an. Si les informations communiquées par le gouvernement se concrétisaient dans la loi de finances pour 2025, le **budget de l'APD chuterait de - 30 % ! Un recul de plusieurs années.**



Nos demandes pour le PLF 2025

1

L'AUGMENTATION DU BUDGET DE L'APD

Augmenter le budget de l'aide publique au développement (APD) par rapport au budget adopté par le Parlement en décembre 2023 (Loi de finances initiale (LFI) 2024 : 6,3 milliards € d'autorisations d'engagement et 5,9 milliards € de crédits de paiement) et en priorité le programme budgétaire n° 209 qui correspond aux crédits du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et de l'Agence française de développement (AFD) alloués pour le soutien budgétaire, l'aide humanitaire et la société civile. Cela afin de contribuer à allouer 0,7 % du revenu national brut à l'APD, un engagement pris par la France dans la loi de programmation d'août 2021.

2

LE RENFORCEMENT DE LA TTF ET DE LA TSBA

Porter le taux de la taxe sur les transactions financières (TTF) à 0,5 % et améliorer sa collecte afin d'augmenter les recettes de l'État pour le budget général et la solidarité internationale.

Rehausser le barème de la taxe de solidarité sur les billets d'avion (TSBA) afin d'augmenter les recettes de l'État pour le budget général et la solidarité internationale.

3

L'AUGMENTATION DES PLAFONDS DE LA TTF ET DE LA TSBA

Augmenter le plafond de la contribution de la TTF et de la TSBA au Fonds de solidarité pour le développement (FSD) afin de financer l'APD (plafond fixé depuis 2017 à 738 millions € par an).

4

LE MAINTIEN DE LA CONTRIBUTION DIRECTE DE LA TTF ET DE LA TSBA À L'APD

L'affectation d'une partie des recettes de la TTF et de la TSBA à l'APD est un mécanisme historique de solidarité permis par l'existence du Fonds de solidarité pour le développement (FSD) en dehors du budget de l'État. Cette contribution solidaire doit être maintenue afin d'assurer la pérennité du financement de l'aide publique au développement. C'est pourquoi, Coordination SUD demande que le FSD soit placé auprès de l'Agence française de développement (AFD).

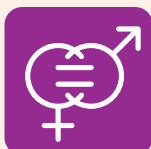
ZOOM SUR LES ACTIONS FINANCÉES PAR L'APD



LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Création d'emplois, soutien à l'entrepreneuriat, insertion socio-économique, etc.

Par exemple, l'**ONG Initiative Développement** agit avec les associations comoriennes **Dahari** et **2mains** pour appuyer le développement économique et durable de la filière de production d'huile essentielle d'Ylang-ylang, afin de créer de l'emploi localement et de limiter l'impact de la filière sur l'environnement.



ÉGALITÉ DE GENRE

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles, soutien à l'entrepreneuriat, soutien et structuration aux mouvements féministes, etc.

Par exemple, **Habitat Cité** et l'association haïtienne **OJUCAH/ADRESFEM** agissent pour l'amélioration des lieux d'habitat et du cadre de vie par et pour des femmes en situation précaire.



ALIMENTATION

Développement de l'agroécologie, gestion durable des ressources naturelles, organisation et rémunération juste des producteurs et productrices, etc.

Par exemple, **Caritas Bangladesh** et le **Secours Catholique France** agissent pour renforcer la gestion durable des ressources naturelles, renforcer l'accès à la terre, et développer l'agroécologie.



CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

Agroécologie, développement de filières de production durables, réduction de l'exposition et de la vulnérabilité aux aléas climatiques des personnes et des territoires, etc.

Par exemple, le **Geres** agit au Maroc et en Mongolie pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements et bâtiments publics d'éducation, et l'utilisation de techniques de cuisson ou chauffage économes pour les usages domestiques et productifs au Cambodge et au Bénin, en lien avec les associations et pouvoirs publics locaux.



SANTÉ ET PROTECTION SOCIALE

Renforcement des systèmes de santé, mise en place de la couverture de santé universelle, développement de la vaccination, etc.

Par exemple, l'ONG **Alima** travaille avec le district de Boda en RCA pour former les sage-femmes et les assistantes accoucheuses et assistants accoucheurs afin de lutter contre la mortalité maternelle et infantile.



DROITS HUMAINS

Éducation, protection des défenseur-es des droits humains, soutien à la société civile, réformes juridiques, promotion des droits de l'enfant etc.

Par exemple, **Plan International** agit dans 63 villages en Tanzanie pour développer les structures de gouvernance pour la protection de l'enfance en prévenant et en combattant toutes les formes de violence, y compris les pires formes de travail des enfants. La fondation **Léo Lagrange** agit quant à elle dans le Kurdistan irakien avec ses partenaires pour une politique jeunesse alliant éducation populaire et soutien de la résilience, afin d'améliorer la vie quotidienne et la santé mentale des populations.



CRISES ET FRAGILITÉ

Protection des populations civiles et du personnel humanitaire et de santé dans les zones de conflits, prévention des crises, aide d'urgence, etc.

Par exemple, **Bioforce**, le groupe **URD**, et l'association libanaise **North Leda** agissent pour soutenir la capacité de réponse aux crises de la société civile locale.



EAU ET ASSAINISSEMENT

Mise en place de services d'eau potable et d'assainissement pérennes et inclusifs, renforcement de la gouvernance et des capacités, gestion intégrée et durable des ressources, infrastructures de traitement des eaux usées, etc.

Par exemple, le **Gret** agit pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement au travers d'actions de renforcement de capacités des acteurs et actrices de l'eau, pour une gouvernance des services inclusifs, pérennes et adaptés à chaque contexte, et pour des innovations techniques et sociales à partir des dynamiques locales.

ACRONYMES UTILISÉS

- AFD:** Agence française de développement
- APD:** Aide publique au développement
- CAD:** Comité d'aide au développement
- DGFIP:** Délégation générale des finances publiques
- FSD:** Fonds de solidarité pour le développement
- LFI:** Loi de finances initiale
- MEAE:** Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
- OCDE:** Organisation de coopération et de développement économique
- OSC:** Organisation de la société civile
- PLF:** Projet de loi de finances
- RNB:** Revenu national brut
- TTF:** Taxe sur les transactions financières
- TSBA:** Taxe de solidarité sur les billets d'avion
- UE:** Union européenne

Suivi des politiques de solidarité internationale et aide publique au développement

Le groupe de travail 'Suivi des politiques de solidarité internationale et aide publique au développement' de Coordination SUD a pour but de suivre les évolutions de l'aide publique au développement (APD), sa définition, sa quantité, et sa qualité. À ce titre, le groupe est engagé dans le suivi de la mise en œuvre de la loi d'orientation et de programmation du 4 août 2021, et veille à la cohérence du budget, des stratégies et politiques françaises avec les engagements de la loi. Il produit une expertise sur les sujets de politique de solidarité internationale qu'il porte auprès des pouvoirs publics et des parlementaires.

Le groupe est également engagé dans des espaces internationaux sur les enjeux d'APD. En tant que priorité transversale de Coordination SUD, le plaidoyer sur le genre et plus particulièrement les travaux pour l'élaboration et le suivi de la nouvelle stratégie de la France dédiée à la diplomatie féministe, ainsi que le suivi de l'APD genrée sont portés dans cet espace.

Contact :

Corentin Martiniault, chargé de mission analyse et plaidoyer
martiniault@coordinationsud.org

Directrice de la publication

Jérôme Fauré, Directeur de publication

Secrétariat de rédaction

Marie-Pierre Liénard, Coordination SUD

Coordination rédactionnelle

Marie-Noëlle Reboulet, Présidente, Groupe Initiatives

Gautier Centlivre, Coordinateur plaidoyer, Action Santé Mondiale

Corentin Martiniault, Chargé de mission analyse et plaidoyer, Coordination SUD

Maquette graphique

Esther James

Octobre 2024

En partenariat
avec



Crédits photo de la couverture :

© PRASANNAPIX - Shutterstock



COORDINATION SUD

RASSEMBLER & AGIR

POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Rassembler & agir
pour la solidarité internationale

COORDINATION SUD
14 passage Dubail · 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
www.coordinationsud.org
